

Zeitschrift: Revue suisse de numismatique = Schweizerische numismatische Rundschau
Herausgeber: Société Suisse de Numismatique = Schweizerische Numismatische Gesellschaft
Band: 22 (1920)
Artikel: Des espèces de circulation internationale en Europe, depuis saint Louis
Autor: Dieudonné, A.
Kapitel: Conclusion
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-172973>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

concurrentement par des poids monétaires, ont d'ailleurs commencé par circuler côte à côte; c'est à Berne et dans le canton de Vaud que la contremarque, apposée sur l'écu français de 6 livres¹, a prolongé son existence.

Conclusion.

Quels que soient les changements survenus depuis la révolution, les plus anciennes unités monétaires ont laissé des vestiges de leur existence dans les systèmes actuellement en usage².

Le *ducat* (3^{gr},494), a été frappé comme monnaie complémentaire (monnaie de négoce) jusqu'à ces derniers temps en Hollande et en Autriche. avec son titre de 23 ³/₄ karats³ ou 0,983, et cette survivance est chose curieuse; mais la monnaie à ce titre, tout voisin du fin, est devenue exceptionnelle dans le monde.

Seul des espèces que nous avons énumérées, le *souverain* anglais ou *livre sterling* s'est accommodé aux faits de telle sorte qu'il subsiste encore en nature, comme unité effective, avec sa valeur de 20 sous ou 20 shillings⁴. C'est que le sou anglais de compte a toujours été supérieur de valeur à ceux des autres États, il valait 4 sous français (sous tournois) du temps de saint Louis⁵, 7 ¹/₂ sous tournois à l'époque de Jean le Bon⁶, environ

¹ R. Mowat, *Rev. num.*, 1902, 284; 1903, 61.

² Voy. le tableau des monnaies actuelles du monde entier (avec figures), dans la *Grande Encyclopédie* s. v. *Monnaie*, par E. Babelon. On y trouvera un bon résumé de la question du monométallisme et du bimétallisme. — Cf. sur ces monnaies A. Engel et R. Serrure, *Traité de num. moderne et contemporaine*.

³ 23 ³/₄ karats est exactement 0,989. ¶

⁴ Un bill a été déposé à la Chambre des Communes pour ramener cette numérotation au système décimal. (*Num. Circular*, 1917, pp. 325 et 442; 1918, p. 234.)

⁵ Puisque le denier esterlin valait 4 deniers tournois.

⁶ En effet, l'écu d'or est évalué en 1360, pour la rançon du roi, 40 deniers esterlins; or, il valait officiellement, à la même époque, 25 s. t. ou 300 d. t. Le rapport de 300 à 40 est 7,5.

I. Tableau des Monnaies d'or de Louis XI à Louis XII. (Valeur en sous et deniers tournois.)

Noms des espèces	ORDONNANCES ¹										Poids de tolérance		Noms des espèces
	XVI. 471 <i>3 avril 1465-6</i>	XVII. 362 <i>4 janv. 1471</i>	XVII. 597 <i>28 déc. 1473</i>	XVII. 620 <i>23 mars 1474</i>	XVIII. 143 <i>2 nov. 1475</i>	XIX. 282 <i>8 mars 1483-4</i>	XX. 56 <i>29 jan. 1487-8</i>	XXI. 42 <i>31 août 1493</i>	XXI. 49 <i>4 juillet 1498</i>	1506	En deniers et grains	En grammes	
Noble Edouard.....		63 s. 4 d.	67 s. 6 d.								6 d.	7 gr. 65	Noble Edouard.
Noble à la Rose.....					73 s. 4 d.	80 s.			80 s.	6 d.	7 gr. 65	Noble à la Rose.	
Noble Henry.....	56 s. 4 d.	56 s. 8 d.	61 s. 8 d.			75 s.	74 s.	74 s.	74 s.	5 d. 10 g.	6 gr. 90	Noble Henry.	
Alphonsin.....				45 s.					56 s. 3 d.	4 d. 3 g.	5 gr. 26	Alphonsin.	
Angelot.....						48 s. 10 d.	53 s. 4 d.		53 s.	4 d.	5 gr. 10	Angelot.	
Bandes d'Espagne, Henriques et Castellanes.....		30 s.							52 s. 10 d.	3 d. 23 g.	5 gr. 04	Bandes d'Espagne, Henriques et Castellanes.	
Lion de Flandre.....	33 s. 9 d.	33 s. 4 d.	36 s.		38 s. 9 d.	45 s.	43 s.	43 s.	43 s.	3 d. 8 g.	4 gr. 24	Lion de Flandre.	
Ecu vieux de Charles.....							40 s.	40 s.	40 s.	3 d.	3 gr. 82	Ecu vieux de Charles.	
Royaux ou réaux, Francs à cheval ou à pied.....	30 s.					40 s.	39 s.	39 s.	39 s.	2 d. 22 g.	3 gr. 71	Royaux ou réaux, Francs à cheval ou à pied.	
Ridde ou cavalier de Flandre.....	28 s. 9 d.	30 s.	31 s. 3 d.			38 s. 9 d.	38 s. 6 d.	38 s. 6 d.	38 s. 6 d.	2 d. 20 g.	3 gr. 61	Ridde ou cavalier de Flandre.	
Ducats (Florence, Venise, Gênes, Crusades).....	29 s. 2 d.	28 s. 9 d.	30 s. 10 d.			37 s. 6 d.	37 s. 6 d.	37 s. 6 d.	37 s. 6 d.	2 d. 18 g.	3 gr. 50	Ducats (Florence, Venise, Gênes, Crusades).	
Salut.....	28 s. 2 d.	28 s. 4 d.				37 s. 6 d.	37 s.	37 s.	37 s.	2 d. 17 g.	3 gr. 45	Salut.	
Acquillon de Sicile.....				35 s.					36 s. 6 d.	2 d. 16 g.	3 gr. 40	Acquillon de Sicile.	
Clinquaert.....												Clinquaert.	
Ecu au soleil.....					33 s.	36 s. 3 d.	36 s. 3 d.	36 s. 3 d. (70)	36 s. 3 d.	2 d. 16 g.	3 gr. 40	Ecu au soleil.	
Ecu à la couronne.....			30 s. 3 d.			35 s.	35 s.	35 s. (72 aum.)	35 s.	2 d. 14 g.	3 gr. 29	Ecu à la couronne.	
Ecus de Bretagne de Guyenne.....		26 s. 8 d.	28 s. 4 d.		30 s. 6 d.	34 s.				2 d. 16 g.	3 gr. 40 ²	Ecus de Bretagne de Guyenne.	
Ecu de Béarn.....		25 s.								2 d. 15 g.	3 gr. 346	Ecu de Béarn.	
Ecus de Savoie, de Foix.....	26 s. 3 d.		26 s. 3 d.			35 s.						Ecus de Savoie, de Foix.	
Florin ou maille du Rhin.....	22 s. 6 d.	22 s. 1 d.	23 s. 10 d.		25 s. 10 d.	27 s. 6 d.	(tant à la croix Saint-Andry que autres)			2 d. 15 g.	3 gr. 346	Florin ou maille du Rhin.	
Pacific d'Aragon.....			23 s. 4 d.	27 s. 6 d.						2 d. 12 g.	3 gr. 18	Pacific d'Aragon.	
Maille d'Utrecht.....			22 s. 6 d.	19 s. 9 d.						2 d. 15 g.	3 gr. 346	Maille d'Utrecht.	
Florin d'Aragon.....	20 s.	21 s. 3 d.				25 s.				2 d. 15 g.	3 gr. 346	Florin d'Aragon.	
Piètre de Flandre et de Brabant.....		20 s. 10 d.								2 d. 14 g.	3 gr. 29	Piètre de Flandre et de Brabant.	
Florin, postulat ou maille au chat ³	14 s. 6 d.	14 s. 2 d.	15 s.							2 d. 12 g.	3 gr. 18	Florin, postulat ou maille au chat ³ .	
	dits « de poix » sans mention en deniers et grains.	avec mention de poids en deniers et grains.	sans mention de poids en deniers et grains.				avec mention de poids en deniers et grains.						

¹ Avec renvoi aux tome et page du Recueil des *Ordonnances des rois de France*.

² A partir d'ici, l'ordre des poids bruts ne correspond plus rigoureusement à l'échelle des cours; c'est que celle-ci se réglait d'après le poids de fin, produit du poids brut par le titre. Le titre était d'ailleurs difficile à vérifier; aussi la volonté royale et l'opinion courante (la volonté du peuple) avaient une part à cette détermination.

³ Et pour finir, le demi-écu (au soleil ou à la couronne) auquel la maille au chat, en raison de son mauvais titre, était, malgré un poids supérieur, à peine équivalente.

III. Tableau des monnaies d'argent de François I^{er} à la fin du règne de Louis XIII. (Valeur en sous et deniers tournois.)

Noms des espèces	POIDS ¹		ORDONNANCES															Noms des espèces	
	en deniers et grains	en grammes	1541	1543	1550	1555	1567	1572	1573	1575	1577 Mars	1577 Septembre renforc. au pair	1602	1614	1635 Février	1635 Juillet	1636 Mars		1641
Ducaton de Florence, de Milan, Parme, Venise, Savoie ou de Flandre ...	25 d.	31.86	52 s.	(décrié)	54 s.	56 s.	67 s. 6 d.	67 s.	Ducaton de Florence, de Milan, Parme, Venise, Savoie ou de Flandre.
Philippus d'argent de Flandre ou Philippe dalle	27 d.	34.41	(décrié en 1550)	38 s. 6 d.	(décrié)	47 s. 6 d.	52 s.	65 s.	60 s.	Philippus d'argent de Flandre ou Philippe dalle.
Jocondalles diverses ou Thalers	22 d. 12 g. ou 22 d.	28.67 ou 28.04	33 s.	(décrié)	55 s.	Jocondalles diverses ou Thalers.
Dalle de Bourgogne ou Patagon	22 d. ou 21 d. 20 g.	28.04 ou 27.82	(décrié)	47 s.	50 s.	58 s. 6 d.	54 s.	Dalle de Bourgogne ou Patagon.
Pièce de 8 réaux d'Espagne Demi-ducaton	21 d. 8 g. ou 12 d. 12 g.	27.19 ou 15.93	30 s.	32 s.	32 s. 16 d.	36 s.	40 s.	44 s.	40 s.	42 s. 8 d.	46 s.	50 s.	56 s. 18 d.	58 s.	Pièce de 8 réaux d'Espagne. Demi-ducaton.
Franc de France, Navarre. Demi-thaler	11 d. 1 g. ou 11 d.	14.07 ou 14.—	20 s.	22 s.	20 s.	21 s. 4 d.	27 s.	28 s.	Franc de France, Navarre. Demi-thaler.
Pièce de 4 réaux d'Espagne Quart d'écu	10 d. 16 g. ou 7 d. 12 1/2 g.	13.59 ou 9.58	15 s.	16 s.	16 s. 8 d.	18 s.	20 s.	22 s.	20 s.	21 s. 4 d.	(décrié)	23 s.	25 s.	28 s. 9 d.	29 s.	Pièce de 4 réaux d'Espagne. Quart d'écu.
Teston de France et Portugal, Navarre, Dombes, Ferrare, Berne, etc., comme le Teston de Milan	7 d. 10 g.	9.45	10 s. 8 d.	11 s.	11 s. 4 d.	12 s.	12 s. 6 d.	13 s.	14 s. 6 d.	16 s. 6 d.	14 s. 6 d.	15 s. 6 d.	19 s. 6 d.	20 s. 6 d.	Teston de France et Portugal, Navarre, Dombes, Ferrare, Berne, etc., comme le Teston de Milan.
Teston de Gênes	Teston de Gênes.
Teston de Piémont ou Savoie	10 s. 10 d.	11 s.	Teston de Piémont ou Savoie.
Teston de l'Empereur ou de Sicile	7 d. ou 6 d. 16 g.	8.92 ou 8.49	9 s. 9 d. ou 10 s.	Teston de l'Empereur ou de Sicile.
Teston de Lorraine ou d'Orange	7 d. 8 g.	9.34	8 s. 6 d.	10 s. 4 d.	12 s.	13 s. 4 d.	16 s. 8 d.	15 s.	Teston de Lorraine ou d'Orange.
Teston de Dôle	6 d. 12 g.	8.28	12 s.	Teston de Dôle.
Demi-franc	5 d. 10 g.	6.90	10 s.	11 s.	10 s.	10 s. 8 d.	13 s. 6 d.	14 s.	Demi-franc.
Pièce de 2 réaux	5 d. 8 g.	6.79	7 s. 6 d.	8 s.	8 s. 4 d.	9 s.	10 s.	11 s.	10 s.	10 s. 8 d.	(décrié)	11 s. 6 d.	12 s. 6 d.	14 s. 4 d.	14 s. 6 d.	Pièce de 2 réaux.
Brelingue de Gueldre	6 d.	7.64	6 s.	6 s. 6 d.	Brelingue de Gueldre.
Pièce de 4 patards	4 d. 18 g.	6.05	4 s. 6 d.	4 s. 18 d.	Pièce de 4 patards.
Chelin d'Angleterre (4 d. 10 g. dans M. F. 167, celui d'Elisabeth)	4 d. 11 g.	5.68 ou 5.94	9 s. 6 d.	(décrié)	10 s.	12 s. 6 d.	11 s.	Chelin d'Angleterre (4 d. 10 g. dans M. F. 167, celui d'Elisabeth).
Huitième d'écu	3 d. 18 g.	4.78	7 s. 6 d.	8 s.	10 s.	10 s. 6 d.	Huitième d'écu.
Demi-teston de France	3 d. 17 g.	4.72	5 s. 4 d.	5 s. 6 d.	5 s. 8 d.	6 s.	6 s. 3 d.	6 s. 6 d.	7 s. 3 d.	8 s. 3 d.	7 s. 3 d.	7 s. 9 d.	9 s. 9 d.	10 s. 3 d.	Demi-teston de France.
Quart de franc	2 d. 18 g.	3.50	5 s.	5 s. 6 d.	5 s.	5 s. 4 d.	6 s. 9 d.	7 s.	Quart de franc.
Réal d'Espagne	2 d. 16 g.	3.40	3 s. 9 d.	4 s.	4 s. 2 d.	4 s. 6 d.	5 s.	5 s. 6 d.	5 s.	5 s. 4 d.	(décrié)	5 s. 9 d.	6 s. 3 d.	7 s. 2 d.	7 s. 3 d.	Réal d'Espagne.

Thalers

Testons

Gros

Suivent : Gros esterlin (2 d. 6 g. — 3 sous); Gros de Nesle (4 d. 14 g. — 2 s. 6 d.); Gros de Metz, de Lorraine (2 s. 8 d.); enfin le billon et le cuivre : Carolus de Lorraine à l'épi, carolus de Besançon, douzains, dizains, liards et pierroux, vaquettes de Béarn, bugnes de Metz, doubles tournois et deniers tournois.

¹ Quant au titre et au poids de fin, voir quelques indications dans le tableau en cours d'article p.

10 sous tournois vers le temps de la création du louis¹, il vaut 25 sous français à présent². La livre anglaise, malgré sa dépréciation au cours des âges, correspond donc encore aujourd'hui à une pièce d'or, de 7^{sr},98 ou 25 francs 22 centimes³.

Il n'en est pas de même du florin ni du franc.

Pour le *florin*, nous le savons, cette évolution était depuis longtemps accomplie. Le florin d'or avait été créé à Florence à la valeur de 20 sous florentins; sa valeur de compte a été croissant jusqu'au jour où ont prévalu les florins abaissés de titre et de poids. A cette époque, au début du xvii^e siècle, le florin d'imitation ne valait pas loin de 20 sous du pays en Rhénanie; c'est à cette valeur de 20 sous, le florin d'or disparaissant, ou devenant ducat, que fut associé le florin de compte.

Au xviii^e siècle, les banquiers de Hollande, de Suisse⁴ et de plusieurs villes d'Allemagne et d'Italie se sont servis de toutes sortes de florins pour tenir leurs comptes; mais ces florins, qu'ils fussent ou non de 20 sous, étaient de trop faible valeur pour pouvoir désormais être monnayés en or. Par contre, il existe aujourd'hui, en Hollande, un *florin d'argent (gulden)* de 2 francs 10^s ou 100 cents, c'est à dire 20 fois 5 cents ou 20 sous. Ce florin est une monnaie d'appoint, et la véritable unité sonnante pour le grand commerce est la

¹ En effet, le chelin sonnante (voy. tableau) ou sou anglais (coté à la vérité un peu plus de 1 sou anglais de compte) valait 11 sous tournois en 1641.

² Puisque le sou anglais ou *shilling* vaut 1 fr. 26, c'est-à-dire 12 de ces *pennys* ou *pence*, deniers que nous appelons improprement des sous, parce qu'ils s'échangent avec nos sous (0 fr. 105).

³ Valeur au pair.

⁴ « Le florin de Genève vaut 12 sols de Genève. » (Abot de Bazinghen, *Traité*, s. v. *florin*.)

⁵ Ainsi le florin vaut aujourd'hui le double du franc, résultat peu conforme aux origines, puisque le florin fut créé à 3^{sr},54 et le franc à 3^{sr},88; mais ainsi est-il advenu par les vicissitudes de l'histoire monétaire, mutations et changes. — A noter que ces 2 fr. 10 se calculent au prix du métal fin, par rapport à un franc fictif, cinquième de la pièce de 5 francs aux 0,900.

pièce d'or de 10 florins. En Autriche¹ la pièce de 8 florins, frappée de 1870 à 1892, était exactement notre pièce de 20 francs. En Angleterre, ont été frappés des florins d'argent de 2 shillings ou 2 sous du pays.

De même que le florin, le *franc* a depuis longtemps cessé d'être monnayé en or à titre d'unité. A l'époque où il était d'or, sous Jean le Bon, la livre tournois qu'il représentait valait 13 francs 38 de notre monnaie; par la suite, il fut monnayé en argent, sous Henri III, à la valeur intrinsèque actuelle de 2 francs 62. Le franc d'or, le franc d'argent restés en circulation, furent cotés plus d'une livre, parce que, entre temps, la livre tournois ou franc de compte continuait à se déprécier; elle valait 1 franc environ de valeur intrinsèque à la fin de l'ancien régime, et c'est pourquoi fut créé notre franc d'argent, de 20 sous ou 100 centimes.

A cette époque, quand le système métrique fut appliqué aux monnaies, c'est l'argent qu'on prit pour base, puisque c'est la pièce d'argent, le franc, et la pièce de 5 francs son multiple, qui pèsent un nombre exact de grammes; depuis lors, la situation s'est profondément modifiée dans le monde, l'argent s'est effacé devant l'or et le papier-monnaie. Peut-on dire seulement que le franc soit encore monnayé en argent? Il est de titre réduit² et la pièce de 1 franc n'est plus le cinquième de l'écu de 5 francs, seule pièce d'argent à valeur libératoire illimitée, seule monnaie étalon d'argent, et dont la frappe est suspendue³.

La véritable unité est devenue la pièce de 20 francs qui n'a, avec le mètre, aucune relation autre que celle

¹ Cela mettait le florin à 2 fr. 50.

² Depuis le second empire.

³ En effet, la valeur de l'or ayant plus que doublé dans le monde par rapport à l'argent, le spéculateur pouvait se procurer pour 2 fr. 50 d'or un lingot d'argent, qu'il faisait convertir à la Monnaie de Paris en pièces de 5 francs, et dont il réexportait la valeur, après échange sous forme de 5 francs d'or. Tout le numéraire d'or de l'Union latine risquait de s'écouler par cette porte ouverte.

du rapport fictif $15\frac{1}{2}$ établi par la loi entre les deux métaux ; ce n'est pas une relation logique et nécessaire.

Mais qui ne sait qu'il faut se reporter à cinq ans en arrière pour se souvenir d'avoir vu circuler une pièce de 20 francs ? Non seulement elles ont émigré en nombre ; non seulement la Banque les garde jalousement pour gager autant que possible ses émissions de papier ; mais, si elles osaient se montrer, elles vaudraient plus que leurs 20 francs de compte, et, comme on leur interdit cette hausse, elles s'abstiennent et se cachent. Souhaitons que les conditions du marché permettent bientôt de reparaître à la pièce de 20 francs, au *louis* ; qu'elle règne à nouveau dans l'Union latine¹, qu'elle retrouve des équivalents et qu'elle achève de conquérir le monde².

A. DIEUDONNÉ,

Conservateur-adjoint au Cabinet de France.

¹ Constituée en 1865. Le nom de drachme, choisi en Grèce pour l'équivalent du franc (5 grammes étaient à peu près le poids de la drachme attique ancienne) est une œuvre de restauration savante ; jamais la drachme, sans une solution de continuité de dix-huit siècles, ne représenterait 1 franc aujourd'hui.

² Il ne faut pas se dissimuler que divers projets de monnaies internationales ont été déjà élaborés, qui la menacent. En 1867 notamment, une conférence monétaire internationale, réunie à Paris, s'est prononcée pour l'adoption d'une pièce de 25 francs ou 5 dollars, soit 10 florins. (*Ann. Soc. franc. num.*, 1868, p. 331.) Il me paraît d'autre part, en France sinon en Suisse, avec l'abaissement du franc de compte, qui se poursuit comme jadis et que les événements ont précipité, l'avenir est à une pièce de plus de 20 francs de compte.